Le 19 avril 2018, David Roth, Président de la Fédération Française de Parachutisme adressait un courrier à Madame la Ministre des Sports, pour lui faire part de son sentiment d'inquiétude, partagé par l'ensemble des dirigeants associatifs, quant aux diminutions drastiques opérées sur les crédits du Centre national pour le développement du sport (CNDS). Le 25 avril 2018, la FFP, l'ensemble des 72 fédérations membres du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), et les 75 Comités régionaux, territoriaux et départementaux Olympiques et sportifs, réunis en congrès exceptionnel, s'indignaient devant les difficultés majeures rencontrées par les clubs, suite à la diminution des emplois aidés et de la part territoriale du CNDS.

En 2017, le budget accordait 181.5 millions d'euros, fléchés en direction de la Promotion du Sport Pour Tous, soit une baisse de 48 millions pour l'enveloppe totale du CNDS en 2018. Cette réduction de budget *« conduit nos clubs au découragement voire à l'abandon des demandes de subvention »* déplore David Roth, Président de la Fédération Française de Parachutisme. *« La politique sportive, conformément aux politiques actuelles, se préoccupe essentiellement des plus démunis, ce qui est légitime, et des fédérations olympiques, délaissant toujours plus les fédérations non olympiques. »* regrette David Roth.

Pour David Roth « *le sentiment partagé par les élus et les dirigeants est un sentiment d'abandon du modèle sportif français, modèle pourtant envié par de nombreux pays. Les clubs sont les cellules élémentaires de la politique sportive de la fédération, et sa cheville ouvrière : le bénévolat. Le modèle associatif, vacillant, à bout de souffle, ne peut, à lui seul, résoudre les problèmes de notre société. Il ne faut pas oublier le cœur du modèle sportif français et ces milliers de bénévoles qui œuvrent chaque jour, pour former, accompagner et partager les valeurs républicaines si chères aux français.*
Le parachutisme est un sport à la portée de tous les publics, adultes, enfants, personnes en situation de handicap physique ou mental. Il permet de rêver et de prendre du plaisir instantanément, que ce soit en chute libre ou en soufflerie. Le parachutisme pourrait, à l'instar du plan « j'apprends à nager», faire l'objet d'un financement national. Qui n'a pas rêvé un jour de voler ?
Ne passons pas à côté de nos objectifs : L'héritage olympique 2024, que la France doit laisser, ne se résume pas seulement aux médailles ou à la construction de nouveaux équipements, mais aussi à la croissance du nombre de pratiquants d'une activité sportive, du nombre de licenciés, à la réhabilitation des équipements sportifs existants, et en l'augmentation de l'offre sportive pour tous les publics, des objectifs difficilement tenables sans subventions.
La France rêvait des Jeux : elle les a obtenus ! Profitons de cette belle opportunité, pour accompagner au mieux et transformer notre pays, en donnant au sport la place qu'il mérite, sans diminuer les aides qui pourraient permettre cette transformation.
Nous combattons chaque jour toutes les formes de discrimination. Nous essayons de réduire les inégalités, de nous battre pour apporter le meilleur pour tous. Ne créons pas un déséquilibre dans le sport, car chaque maillon joue un rôle capital. La réussite de notre politique sportive est sous tendue à une unité nationale, selon laquelle tous les pratiquants peuvent s'épanouir et profiter des bienfaits de l'activité sportive. »

Lors du Congrès exceptionnel du CNOSF, les 72 fédérations membres et les 75 Comités régionaux, territoriaux et départementaux Olympiques et sportifs, ont adopté la motion suivante : L'ensemble des participants regrette les difficultés majeures rencontrées par les Clubs, suite à la diminution des emplois aidés et de la part territoriale du CNDS. Ils demandent au CNOSF d'intervenir vigoureusement, pour que soit rétabli, un financement au niveau territorial, au bénéfice des associations sportives. Mandat est donné au CNOSF pour poursuivre, les travaux initiés sur la gouvernance du sport, afin de doter le sport français d'un modèle à gouvernance partagée et responsabilités réparties. Le mouvement sportif s'engage à créer des emplois structurants au niveau des Clubs et des organes déconcentrés pour peu que :
- Ces créations se fassent dans le cadre du projet associatif
- Les diplômes fédéraux donnent sous certaines conditions le droit d'enseigner contre rémunération
- L'on encourage les structures employeurs par des mesures incitatives.

Contact presse : phoebus-communication@orange.fr
Marie-Luce Bozom : 06 15 15 63 20
Marie Galvaing : 06 81 62 51 26

http://www.ffp.asso.fr/
https://www.facebook.com/FederationFrancaisedeParachutisme/
https://twitter.com/FFParachutisme